Samedi, 24 Janvier, 1880

SOMMAIRE

A BON ENTENDEUR.
RÉINTÉGRATIONS.
L'ÉLECTION DE STORMONT.
LA LOI MERCIER.
L'ÉLECTION DE MONTMORENCY.
ECHOS DU JOUR.
DISCOURS DU PAPE.
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
ÇA ET LA.
COURRIER DE HULL.
POINTE A GATINEAU.
A TRAVERS OTTAWA.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ÉTRANGERS.
FEUILLETON.—LE GOUFFRE: *Raoul de Navery.*

A BON ENTENDEUR

Le *Free Press* dit que sir A. T. Galt retarde son départ pour l'Europe parce qu'il serait question de lui offrir la succession de sir John Macdonald, que la maladie pourrait bientôt forcer de prendre ses invalides. Voilà un canard comme le *Free Press* aime à en servir de temps à autre a ses lecteurs.

En réponse, nous pouvons informer le *Free Press* que sir John Macdonald jouit d'une bonne santé, qu'il assiste à toutes les séances du Conseil Privé, qui ont lieu presque tous les jours de puis quelque temps, qu'il s'occupe activement des affaires du gouvernement, et ne paraît nullement disposé à céder à d'autres la direction politique du pays. Rien ne fait croire que sir John ne puisse encore longtemps donner au public le bénéfice de sa longue expérience et de ses lumières, et si les libéraux comptent sur sa disparition prochaine de la scène publique pour arriver au pouvoir, ils pourraient être condamnés à subir le supplice de Tantale d'ici à bien des années.

RÉINTEGRATIONS

L'un des premiers dans la presse nous avons demandé que le cabinet conservateur de Québec réintégrât dans leurs fonctions ceux des officiers provinciaux qui avaient été destitués par les libéraux pour des causes purement politiques. Nous voulons l'inamovibilité des fonctionnaires publics, tant qu'ils remplissent leurs devoirs d'une façon intègre et consciencieuse, et tant que les exigences du service ne demandent pas la suppression de quelque charge en particulier. Le système américain renferme trop d'inconvénients et d'abus pour que nous veuillions l'implanter ici, et nous le combattrons énergiquement tant que les provocations de nos ennemis ne nous forceront pas à reconnaître que la loi du plus fort—loi brutale et arbitraire que le cabinet Joly aurait voulu inaugurer—doit seule prévaloir dans l'organisation du service civil.

Absorbé comme il l'a été par les préoccupations les plus graves, héritier de la succession la plus onéreuse qui pouvait lui échoir, le cabinet de Québec n'a pu encore accomplir que partiellement l'acte de justice que le parti conservateur attend de lui ; mais nous comptons qu'il ne faillira pas à la tâche. Ce serait se rendre solidaire de l'injustice criante commise à l'égard d'anciens et fidèles employés, que de la laisser subsister lorsqu'on peut leur rendre des fonctions dont on les a injustement dépouillés.

Nous ne voulons en aucune façon la réintégration d'officiers conservateurs qui auraient pu se rendre indignes—s'il en est—de la confiance publique par des malversations ou autrement ; ceux-là n'auraient aucun titre à nos sympathies, et auraient mérite richement leur sort ; mais il est de toute équité que les fonctionnaires destitués sans cause avouable soient réinstallés dans leurs charges respectives. C'est bien assez qu'on les ait frustrés de leurs émoluments pendant de longs mois, qu'on ait mis en souffrance leurs plus chers intérêts, qu'on les ait ruinés, peut-être, pour plus d'un, sans que l'on perpétue les actes d'iniquité qui seront toujours la condamnation la plus écrasante du gouvernement Joly.

L'ÉLECTION DE STORMONT

Le parti conservateur vient de remporter une belle victoire dans le comté de Stormont pour la chambre locale. M. Kerr, dont l'élection avait été annulée, vient de battre une seconde fois son adversaire par une majorité de 108 voix ; elle n'avait été que de 11 à la première élection.

Les Canadiens sont nombreux dans ce comté et presque tous conservateurs comme la masse de leurs compatriotes par tout le pays ; c'est leur appui qui a fait pencher la balance en faveur de M. Kerr. Nous espérons que le député élu saura s'en rappeler en temps et lieu.

Les conservateurs doivent des remerciements à M. Lanthier, député de Soulanges, et à M. Adolphe Olivier, avocat de cette ville, qui ont passé plusieurs jours dans le comté à faire bravement la lutte dans les intérêts du parti. Les succès qu'ils remportaient avant alarmé avec raison les libéraux, on envoya un avocat français libéral de Hull pour leur tenir tête ; mais il n'a pu empêcher nos compatriotes de se rallier avec enthousiasme autour du drapeau conservateur.

LA LOI MERCIER

Nous avons, à l'époque, condamné la loi que M. Mercier a fait adopter, pendant la dernière session de Québec, relativement aux enquêtes de coroner. Cette loi interdit aux coroners d'agir sans une requête signée par le curé ou pasteur, le missionnaire ou le maire de la localité.

Or voici le résultat déplorable que produit cette loi dans l'affaire du meurtre commis, en décembre, sur la Gatineau. M. Charles Logue, juge de paix résidant au Désert est venu, hier, trouver M. le Dr Graham, coroner pour le district d'Ottawa, lui demandant de venir faire une enquête. Le coroner a répondu qu'il n'avait pas reçu avis officiel du décès de Hennessey et que la loi en question lui interdisait d'agir sans cela. Pendant tous les délais occasionnés par la loi de M. Mercier, le cadavre de la victime reste étendu sur un lit de camp, au milieu de la forêt, et d'un moment à l'autre, les loups ou les chiens viendront le dévorer. Dans un pays civilisé, il n'y a que le mot "horrible" pour qualifier pareil état de choses. La loi de M. Mercier pèche, comme on le voit, par une lacune déplorable.

MM. Bairbridge et Logue, deux juges de paix du Désert, ont envoyé aujourd'hui, au Dr Graham, une requête, le priant de faire immédiatement l'enquête.

L'ÉLECTION DE MONTMORENCY

On vient de publier l'arrêt rendu par le comité judiciaire du Conseil privé, en Angleterre, relativement à la pétition demandant appel du jugement de la Cour suprême du Canada dans la contestation de Valin *vs* Langlois, pour le mandat du comté de Montmorency. Le pétitionnaire interjetait appel de deux jugements conformes, en cette cause, celui du tribunal de première instance et celui de la Cour suprême. Cette question était importante, car il s'agissait d'établir un mode de décider des pétitions d'élection. Or les juges anglais déclarent que le parlement fédéral n'a aucunement dépassé ses pouvoirs en établissant une loi qui détermine les conditions de validité des élections pour la Chambre des communes.

La juridiction du parlement étant admise, il s'agit de savoir si la loi a été convenablement appliquée. Sur ce point, les juges anglais décident que l'intention du parlement en établissant la Cour d'appel, était que le juge de cette cour aurait juridiction, en première instance, dans les causes de contestations d'élection. Ils ne voient donc aucune raison de ne pas maintenir la décision de cette cour et, en conséquence, la pétition est renvoyée et l'appel refusé.

ECHOS DU JOUR

Malgré les rumeurs qui ont circulé, l'honorable M. Wilmot est en bonne voie de convalescence et pourra présider les séances du Sénat.

M. Oscar Dunn, qu'on disait attaché à la rédactien de l'*Evénement*, écrit à l'*Eclaireur* qu'il n'a jamais écrit dans ce journal.

Le gouvernement de Québec a reconstitué le bureau provincial des beaux-arts, en réintégrant les membres qui avaient été destitués par le ministère du coup d'état.

Contrairement à ce que nous avons annoncé, hier, la nomination a lieu le 5 et la votation le 12, dans le comté d'Argenteuil. A Montmorency, la nomination est fixée au 7 et la votation au 14.

En attendant que Toronto se décide à voter un bonus pour le chemin de fer de Toronto et Ottawa, on se propose de construire le chemin de Peterborough à Ottawa, laissant Toronto libre de se joindre plus tard à l'entreprise. On parle aussi de relier la région des mines de fer de Madoc au chemin de fer de Midland, à Omemee. Entre Ottawa et Peterborough, les municipalités ont voté $685,000 pour la ligne.

L'affaire des sauvages d'Oka est commencée à Aylmer. Les avocats des prisonniers veulent récuser le jury. Des plaidoyers ont été entendus hier, à ce sujet. Mais la cause n'a pas encore été décidée et la Cour est ajournée à lundi prochain.

Comme l'annonçaient nos dépêches de hier, le lieutenant-gouverneur de Québec est parti pour Métapédiac. Il sera absent une semaine environ et visitera probablement le comté de Bonaventure dont il a été le représentant pendant de nombreuses années.

M. Langlois a définitivement posé sa candidature dans le comté de Montmorency. Il a adressé la parole en plusieurs endroits, dimanche dernier, et s'est déclaré *protectionniste*. Il paraît certain que le Dr Saint Georges sera le candidat du parti libéral.

Aux Etats-Unis, on a souscrit $25,000, depuis l'arrivée de M. Parnell, pour venir en aide aux Irlandais. Cette somme sera expédiée au comité de secours de "Mansion House," à Dublin et aux évêques irlandais catholiques mais non pas à la Ligue (*Land League*) dont M. Parnell est un des hommes influents.

Les Indes fournissent actuellement une émigration régulière à d'autres colonies anglaises. Près de 1,600 Hindous et Brahmines ont émigré l'année dernière. Nombre d'entre eux se rendent aux îles Fiji, où ils ont été précédés par les Chinois. D'autres se rendent à la Trinité, à la Jamaïque, à l'île Maurice, à Natal, à Demerara. Ils sortent graduellement de la barbarie. Ils sont doux, actifs et font de bons colons.

En 1852, la population totale du diocèse des Trois-Rivières était de 99,838 âmes. Sur ce nombre 90,275 appartenaient à la religion catholique et 9,223 aux sectes protestantes. En 1879, la population s'est accrue au chiffre de 139,770 catholiques, et 6,400 protestants. Voici le tableau comparatif :

	1852	1879
Paroisses	43	81
Prêtres	52	32
Couvent	1	23
Ecole des frères	1	8

Outre cela, 17 paroisses, 13 prêtres et 2 couvents de ce diocèse font aujourd'hui partie des diocèses de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Le *Franco-Canadien* dit que la nomination de M. Chauveau, comme juge de police, a fait éclater une indignation intense dans les journaux à Québec. Si M. Chauveau est un aussi grand coupable, comment se fait il que M. Marchand, le rédacteur de ce journal, ait pu siéger à ses côtes pendant dix-huit mois, comme membre du cabinet Joly, sans manifester la moindre indignation ? Est-il vrai qu'il suffit d'avoir été ministre dans un cabinet libéral pour ne pas mériter d'être fait juge de police ? Il est vrai que M. Marchand peut nous répondre qu'il agissait alors par "erreur de jugement."

La peste bovine dont certains districts des Etats-Unis sont encore menacés actuellement, est une fièvre éruptive contagieuse qui atteint principalement l'espèce bovine, mais s'attaque fréquemment aux moutons, aux chèvres et même aux cerfs. Ce n'est aucunement une maladie nouvelle ; mais on n'y connaît encore aucun remède et la seule chose à faire est d'abattre l'animal qui en est atteint. Il y a 1200 ans, elle était connue en Russie d'où elle s'est fréquemment répandue dans l'Europe occidentale. En 1744, elle détruisit 200.000 bestiaux en Hollande, plus tard, 300,000 dans le Danemark ; plus tard encore, 490,000 en Piémont. Elle a ravagé l'Egypte, la Chine et le Japon à diverses époques.

Du *Nord* :

Le *Canada*, dans l'article que nous reproduisons plus bas, nous apprend que l'honorable M. Masson a abandonné le portefeuille de la milice pour devenir président du Conseil Privé.

Ce changement a pour seule cause la mauvaise santé de M. Masson. Nous devons nous féliciter de la persévérance de notre honorable député à rester aux affaires en dépit de la maladie dont il souffre depuis assez longtemps déjà. Cette constance de sa part à rester au poste que nous lui avons confié, est d'autant plus louable qu'elle vient du plus pur dévouement aux intérêts du pays

M. Masson est riche et n'a nul besoin, pour lui-même, de rester aux affaires ; s'il ne consultait que son bien-être et son intérêt personnel, il se serait depuis longtemps retiré dans la vie privée. Comme homme public, la réputation de M. Masson est faite depuis longtemps et assez belle pour satisfaire les plus exigeants Il pourrait aujourd'hui abandonner la vie publique avec la certitude que son nom restera dans l'histoire du pays comme celui d'un homme politique de premier ordre et d'une parfaite intégrité. Mais si M. Masson n'a pas besoin du pays, il sait que le pays a besoin de lui et il reste à son poste. Dieu veuille qu'il y reste longtemps, pour le bien du pays et pour l'honneur de notre comté.

Une révolution a éclaté à Lima le 21, ainsi qu'à Callao. Toutes deux ont été très violentes. Le général La Cottera, ministre de la guerre, a défendu la constitution aussi longtemps qu'il a pu, et s'est installé dans la maison du gouvernement à Lima. Cependant, Pieraula était seul à Callao, où il a établi son autorité. On dit qu'il envoya au général La Cottera un *ultimatum* disant que s'il ne se rendait pas dans un certain délai, il attaquerait Lima. Il y a eu à Lima 100 personnes tuées et 100 blessées. Enfin, La Cottera a dû céder, et Pieraula a été proclamé dictateur du Pérou. L'amiral Montero a pris parti pour Pieraula.

Le *Courrier du Canada* publie l'extrait suivant d'une lettre d'un de nos compatriotes qui est actuellement à Paris :

1er janvier 1880.

.....Je t'assure que je n'ai pas oublié la beauté de nos hivers ; nous en avons un superbe ici, comme il ne s'en est pas vu depuis deux siècles, dit-on. Les plus grands froids qu'on a eus en France n'ont jamais été de plus de 12 à 13 au-dessous du zéro ; ils ont été cette année de 29 à 30 degrés au-dessous du zero centigrade. Jamais pareille chose ne s'est vue. La population parisienne, qui n'est pas habituée à ces rigueurs, a souffert d'une façon qu'on ne saurait imaginer. Un grand nombre de malheureux sont morts de froid. La Seine a gelé cette année. La débâcle s'est produite hier en causant de grands dégâts ; on dit que plusieurs ponts ont été rasés par la force du courant et des glaçons. Enfin il paraît que l'hiver de 1879 restera mémorable pour Paris.

Le *Courrier du Canada* dit que, depuis quelque temps, les membres du Cercle Catholique, vu la misère considérable qui existe dans la classe pauvre de cette ville, se sont mis à l'œuvre pour venir en aide à la société de Saint-Vincent de Paul. Plusieurs centaines de piastres ont déjà été recuillies par eux, dans la ville. Ils ont aussi quêté du bois dans les paroisses environnantes. A Saint-Augustin, comté de Portneuf, les quêteurs, M. le Dr Samson et M. Arthur Turcotte, marchand, ont été très bien accueillis par la population charitable de cette paroisse. A leur demande, les cultivateurs de l'endroit ont transporté à la station du chemin de fer du Nord une grande quantité de bois, au-delà de quarante cordes.

M. Marchand ne peut se consoler d'avoir perdu son portefeuille. Ecoutons quelques unes de ses jérémiades :

"Il est clair que l'influence fédérale a agi sur les événements qui ont eu lieu à Québec, depuis la destitution de M. Letellier et la nomination de M Robitaille, jusqu'à la résignation du cabinet Joly. Nous avons vu qu'un ministre fédéral, le scrupuleux M. Langevin, s'est rendu à Québec, *feignant de souffrir de la collique*, pour nouer des intrigues contre M. Joly. La corruption qui suit ce triste personnage, fait son œuvre dans les deux chambres, et bientôt M. Chapleau a pris le pouvoir, en montant sur les ruines des droits du peuple, sacrifiés, de connivence avec le chef de l'exécutif que les autorités fédérales savaient propre à servir leurs intérêts de parti."

Quelle bonne foi ! Evidemment, il il n'est plus permis à M. Langevin d'avoir la colique. Les libéraux savent autant que personne que M. Langevin a été atteint d'une maladie extrêmement grave pendant plusieurs semaines, maladie qui a coïncidé avec une colique politique encore plus grave chez M. Joly ; et cependant il en est qui continuent d'affirmer que le ministre des travaux publics a feint la maladie. S'il est vrai que M. Langevin a contribué en quoi que ce soit à la chute du cabinet fédéral, le pays tout entier doit lui en savoir gré, car il lui a rendu un service signalé en cette occurence.

DISCOURS

DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

Au Sacré-Collége des éminentissimes cardinaux

Le XXIV décembre DCCCLXXIX.

Ils me sont agréables entre tous, monsieur le cardinal, les souhaits que, cette année encore, en cet anniversaire de la fête de Noël, vous me faites au nom du Sacré-Collége, en vous inspirant des sublimes pensées de la paix chrétienne. Oui, certes, Nous ne pourrions recevoir une plus agréable nouvelle, ni un souhait plus approprié à cet anniversaire divin ni plus conforme aux besoins de notre âge que ce souhait de la paix. En effet, le divin Rédempteur, qui est appelé par excellence le Roi pacifique et prince de la paix, a choisi pour sa nativité, dans la série très ordonnée des temps, le moment où, les tumultes de la guerre ayant cessé, la terre se reposait tranquille, et c'est en ce moment que, par les troupes des anges, il fit annoncer au monde sa venue comme messagère de la paix ; aujourd'hui on le sent plus vivement encore, ainsi que vous le rappelez si opportunément.

Aujourd'hui, en effet, l'Eglise est cruellement combattue dans ses doctrines, dans son autorité, dans sa mission providentielle à travers le monde. Aujourd'hui, la société civile, après qu'on a ébranlé jusqu'au fond les bases premières de tout ordre, est travaillée par des discordes intestines et profondes, et se trouve menacée d'une ruine extrême, par le fait de personnages méchants et pleins d'audace ; aujourd'hui enfin la famille sent se relâcher les liens de la stabilité et de la concorde entre les époux, de la soumission chez les enfants.

Dans ces circonstances c'est une bonne pensée et une chose très opportune de raffermir nos esprits inquiets et de raviver nos communes espérances par le souvenir de cette nativité de Notre Seigneur qui, selon l'oracle prophétique, devait faire apparaître sur la terre la justice et l'abondance de la paix : *Orietur in diebus Ejus justitia et abundantia pacis.*

Il est certain que Lui seul peut donner une paix vraie et entière, c'est-à-dire une paix fondée, comme elle doit l'être, dans l'ordre, dans la vérité et dans la justice ; il est certain aussi que l'Eglise catholique, dont le Rédempteur a fait son épouse et qu'il a établie maîtresse de la vérité, gardienne et vengeresse de la justice, en est, par cela même, la source la plus féconde et la plus sûre défense.

Par le fait, non seulement l'Eglise possède cette paix dans sa meilleure partie ; mais elle en jouit toujours, se tenant indissolublement jointe à son divin époux, qui toujours la protège et la rassure, même quand du dehors la tempête fait fureur ou quand l'enfer se dresse contre elle.

Oui, même dans le temps présent il nous est donné de voir et d'admirer ce spectacle si consolant et sublime ; il nous est donné de voir au milieu des discordes civiles, l'Eglise catholique conserver intact le précieux trésor de son unité et la concorde de l'épiscopat de tous les royaumes et de tous les pays avec le siége apostolique ; de même l'union du clergé et des peuples avec leurs propres pasteurs se manifeste de nos jours et resplendit du plus vif éclat.

Vainement les ennemis de l'Eglise s'acharnent, par toutes sortes de ruses, à rompre son unité ou à la troubler ; grâces à Dieu, leurs artifices tombent à vide ; ils ne réussissent au contraire qu'à unir plus étroitement les troupeaux et les pasteurs au Pasteur suprême du siége apostolique par les doux liens du respect et de l'amour.

Riche de ce trésor et pleine de la plus suave charité, l'Eglise catholique désire ardemment faire goûter même aux autres les fruits précieux de sa paix, et, à l'exemple de son divin auteur, tandis qu'elle demeure ferme dans la défense constante des principes sacrés de la justice et de la vérité, elle ne se laisse ni tromper par les fourberies, ni effrayer par leurs menaces d'où qu'elles viennent, mais elle va, mère affectueuse, à la rencontre de ses fils égarés et offre ses dons de salut même à ses ennemis.

Pour nous qui, par un mystérieux dessein de la Providence, avons été appelé au gouvernement de toute la famille chrétienne, Nous veillerons avec une constante sollicitude, aidé par la grâce divine, à la défense et à la protection des droits spirituels et temporels de l'Eglise et du Siége romain au service duquel nous avons consacré nos pauvres forces et notre vie tout entière.

Mais en même temps, plein de compassion pour les égarés et désirant vivement qu'ils aient part eux aussi aux bienfaits apportés sur la terre par le Rédempteur, Nous leur ouvrons les bras avec une charité apostolique en les invitant à se tourner vers Lui. En Lui, les cœurs agités et corrompus trouvent la tranquilité et la santé ; en Lui, les esprits dépravés par l'erreur, gonflés par une science trompeuse, se redressent à la lumière de la doctrine évangélique, et de cette science vraie qui dérive du Christ, auteur de la nature et de la grâce, et qui tire un avantage admirable des lumières de la raison et de celles de la foi

Nous remercions donc du plus profond de notre cœur le Seigneur, qui n'a pas laissé nos efforts stériles ; car notre parole, adressée dernièrement à tous les évêques du monde, pour remettre en honneur dans les écoles la philosophie chrétienne, a été accueillie partout avec un respect unanime et avec la meilleure volonté par l'épiscopat, à la voix duquel s'unissait tout à l'heure aussi celle de tout le Sacré-Collége.

Ce spectacle Nous console grandement, et nous y voyons un motif d'espérer beaucoup pour l'avenir de la société ; car retournant au Christ et marchant dans les sentiers du vrai et du juste, elle verra les âmes se réconcilier dans l'affection, les haines et les colères s'éteindre, et le monde entier rappelé par le Christ à une vie nouvelle, se réjouir de nouveau dans la beauté et la fécondité de la paix. *Delectabitur populus in pulchritudine pacis.*

C'est dans ces sentiments que nous exprimons de nouveau au collége des cardinaux nos remerciements pour ses félicitations, et que nous formons pour notre part les vœux les plus ardents pour le bonheur et la prospérité de tous les membres du Sacré-Collége. Et comme gage de notre particulière affection, Nous accordons du fond de notre cœur, aux cardinaux et à tous ceux qui sont ici présents, notre bénédiction apostolique.

Benedictio, etc.

—Le Rév. Quimby, de l'église du collége de Darmouth, à Hanover, New-Hampshire, ayant remarqué que beaucoup de membres de la congrégation s'abstenaient assez régulièrement, à raison d'infirmités, de venir assister au service divin, a fait installer un téléphone à côté de sa chaire et l'a relié par des fils conducteurs aux maisons de ses diverses congrégationistes sédentaires. Le premier essai de l'appareil a été fait dimanche dernier avec un plein succès. M. Quimby a prêché et chanté dans le téléphone, et sermon et cantique sont arrivés fidèlement aux oreilles des destinataires. Le premier soin des élèves du collége, à leur rentrée des vacances, sera sans doute d'être mis en communication téléphonique avec l'église et conséquemment dispensés de l'assistance obligatoire.

LE THERMOMÈTRE BAISSE

M. Vennor a prédit que le thermomètre allait prochainement baisse.

Les hommes de science attendront, avec intérêt, la réalisation de cette prédiction. Mais, moi, je vais faire baisser le prix des fourrures, chose importante pour la population d'Ottawa et des environs.

Qu'on en juge :

Paletot de mouton de Perse, 36 pouces de long $40
Paletot de veau marin, 36 pouces de long 60
Paletot de putois, bordé 54

J'en annoncerai bientôt d'autres.

R. J. DEVLIN

CHARCUTERIE FRANCAISE

SEULE MAISON A OTTAWA

L'on trouvera toujours un assortiment de

Viande préparée de première qualité

Et vendue à des prix modérés.

Dindes désossés, Volailles rôties, Langues pressées et marinées, Saucisse de Boulogne, Lard salé, etc., etc.

A. COURCELLE,

Carré du marché By, Nos. 14 et 16.

Ottawa, 24 janvier, 1880.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

UN PARALLELE

Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée des portraits de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix: 50 cts. l'exèmplaire

S'adresser au bureau du *Canada*.

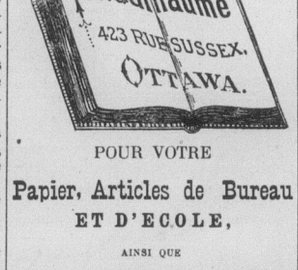

POUR VOTRE

Papier, Articles de Bureau

ET D'ECOLE,

AINSI QUE

Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc.,

DONNEZ VOS COMMANDES A

L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'dnfants et autres objets de fantaisie, le tout à *très-bas prix.*

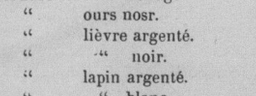

GRANDE REDUCTION

SUR LES

Bordures de MANTEAUX

POUR DAMES

Bordure en chat sauvage.
" ours nosr.
" lièvre argenté.
" " noir.
" lapin argenté.
" " blanc.

CHEZ

H. L. COTE,

128 Rue Rideau

Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR

ET

Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de

TWEEDS

Pour

L'AUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Ottawa, 10 Nov., 1879. 1an

LISTE DES PRIX

— DE —

C. S. Shaw & Cie

DES PRESENTS

— DU —

JOUR DE L'AN

Services à Déjeuner en Porcelaine de Chine	$8.00	à	$15.00
Services à Diner en P. de C.	20.00	"	75.00
" Thé " "	3.50	"	15.00
" Dessert " "	10.00	"	12.00
" " en Majolique	8 00		
" " de Lorne	10.00		
" de Tête-à-tête	4.50		
" à Thé pour 5 heures.	5.00	"	10.00
Tasses et Soucoupes pour A.-D.			
Jolis Services de Chambre à Coucher	4.00	"	18.00
Lampes de Table, en Bronze	1.00	"	10.00
" Passage	1.50	"	7.50
" pour le Diner	1.00	"	6.00
" de Salon	1.50	"	25.00
" pour Chambre à Coucher	25	"	4.00
" de Bibliothèque	1.00	"	6.00
Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lumières.			
Pots de Fleur de goût en P.	$1.50	"	3 50
Vases de goût en P., 50 cts à $12 par paire.			
Huiliers Plaqués en Argent	$2 à 10.00		
Epergnes en Crystal	1 " 5.00		
Magnifique Services de Toilette	1 " 6.00		
Urnes de Goût, Services complets	1.50 à 5. [par sette		
Théières de Goût	25c à $3		
Crachoirs en Majolique	50c		
" Lorne	75c.		
" en Porcelaine	$1 à 1.50		
Tasses et Soucoupes à Thé Harlequins.			
" " Présentation	20c. à $1.		
Cruches au Claret	$6 par paire.		
Carafes en Verre Coupé et Gravé	$1 à $6.00		
Verre à Vin " "			
Gobelets " " "	1.25 à 7.50		
Statues en Marbre de Paris	Joli Assortiment.		
Assortiment complet de Verrerie de Table.			
Porcelaine Plaquée (nouvelle)	$2.00 à $3.00		
Petits Services à Thé pour les enfants	A tout prix		
Tasses et Soucoupes pour Moustaches	$1.00.		
Services de goût pour fumeurs	$1.00 à 2.50		

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

NOUVEAUX ARRIVAGES

Cretonnes de mousse.

3 caisses crotonnes de dessins nouveaux et riches, 22c. 25c. 29c. viennent d'être ouvertes. STITT et Cie.

Toile de table.

Nouvelle toile de table, nappes, coton pour draps et oreillers, à des prix extrêmement bas. STITT et Cie.

Coton.

Bon coton blanc mêle 7c. 8c. 10
Coton jaune 7c. 8c, 9c

Etoffes à robes.

Aux prix de la vente pour écouler le stock, DURANT CE MOIS, il sera fait des réductions importantes afin d'écouler les étoffes à robes d'hiver.

Chaque pièce.

Chaque pièce d'étoffes à robes est RÉDUITE chez Stitt et Cie. Il faut que tout soit vendu durant ce mois.

Manteaux réduits.

Tous nos mantaaux d'hiver sont réduits pour les écouler durant ce mois.

Modes reduites.

Les articles de mode se vendent à moitié prix durant ce mois, chez Stitt et Cie.

Parures pour le soir.

Soies de toutes les nouvelles nuances pâles pour les soirées.

Soies brocades, teintes pâles, che Stitt et Cie.

Mousseline française.

Mousselines françaisec, bleu pâle, crème, rouge, etc.

Cachemires.

Cachemires en teintes pâles pour soirée, Stitt et Cie.

Gants de kid.

Gants de kid 2 à 8 boutons, teinte d'opéra, aussi noirs et blancs.

Bas de soie.

Bas de soie pâle, aussi noirs, chez

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

E. PETIT, Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc., etc,

No. 18, RUE RIDEAU,

COIN DU PONT DES SAPEURS.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honorer de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année.

Ottawa, 11 juillet 1879.—24 déc. 1an.

Nouvel Atelier

Photographique

140 Rue Sparks,

(autrefois JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour $1

DORION et DELORME

Propriétaires

Ottawa, 3 déc., 1879.

"HOME, SWEET HOME"

Ayant à cœur les intérêts du public j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je puis livrer à des prix jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Marale :—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT